

- Bénévolat

Dans le cadre de l'accueil périscolaire du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) l'équipe d'animation recherche des bénévoles souhaitant faire partager leur passion aux enfants (peinture, chant, bricolage...).

Vous pouvez vous adresser aux animateurs (entre 16h30 et 18h30 à l'école élémentaire de Dorans) ou téléphoner au 06.98.78.60.60.

- Décorations de Noël

Au regard d'une nouvelle réglementation de l'ONF, concernant la coupe des sapins de petite taille, la Maison Forestière de Vescemont, ne peut fournir à la commune de Dorans des sapins pour nos décorations. La commission Environnement a pensé que l'achat de sapins plus grands serait trop onéreux.

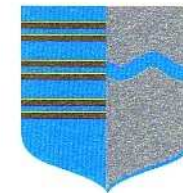
5- Dates à retenir

- **12 décembre 2008 - 18h00/20h00** : Marché de Noël de l'école maternelle de Dorans, à la Maison du Temps Libre.
- **13 décembre 2008 - 16h00** : Noël des Camouchots à la Maison du Temps Libre.
- **16 janvier 2009 - 18h00** : Vœux du Maire à la Maison du Temps Libre.
- **18 janvier 2009 - 12h00** : Repas des Anciens organisé par les cinq communes

Mme Le Maire et le Conseil Municipal de Dorans vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du 24/11/2008

TERRITOIRE de BELFORT



MAIRIE DE DORANS

10 rue des Lilas, 90400 Dorans – Tél. 03 84 56 10 27

Excusés : Mmes Laurençot, Baumler, Mr Gable

1- Gestion forestière

- Recettes des coupes de bois 2008 : 22 607 € (bois, coupes + recettes partielles de 2007)
- Le conseil municipal a voté le tarif 2009 :
 - . bois façonné : 31 € le stère
 - . bois non façonné : 10,50 € le stère
- Une visite de notre forêt est programmée avec Mr Salomon, garde-forestier :
le samedi 4 avril 2009 à 9h00
- 3 élus seront chargés de vérifier la qualité des coupes :
Mrs Michel Follot, Patrice Gauchet, André Lemblé.
- Inscription à la labellisation de la forêt de Dorans au programme de reconnaissance de certification forestière.
Ce label approuve la qualité et la gestion durable de notre forêt.

2- Travaux

Les travaux des rues suivantes sont achevés :

Rue de la Douce
Rue des Eglantines
Rue des Noisetiers
Rue des Sources

Les chemins ruraux ont également été réalisés. Cependant, la qualité des travaux n'étant pas satisfaisante, ils feront l'objet d'une reprise au mois de mars. Certaines surfaces ont été oubliées, elles seront également effectuées à cette période.

3- Sécurité – Voirie

- Le conseil municipal a adopté un arrêté visant à interdire le stationnement des véhicules sur les trottoirs.

Cet arrêté sera mis en application courant 2009. Des zones de stationnement seront réalisées à cet effet, dans les endroits les plus critiques du village.

Il est cependant demandé aux riverains d'appliquer dès à présent cette recommandation.

- Afin de réduire la vitesse et de sécuriser notre village, la commission travaux a été chargée de mettre en place un projet visant à résoudre ce problème.

4- Divers

- Tonnage de l'Eco point pour un trimestre :
 - . 6,280 T pour le verre
 - . 3,800 T pour le papier
 - . 768 kgs pour le plastique

Il est à noter que la commune affiche de très bons résultats de recyclage par rapport à d'autres communes de la Communauté d'Agglomération Belfortaine.

- Recensement des chiens dangereux (classes 1 et 2).

Nous demandons aux propriétaires de se présenter rapidement en mairie afin de les répertorier. Une visite médicale obligatoire sera à réaliser chez un vétérinaire avant le 21/12/08.